

SEANCE DU 10 JANVIER 2017

Le dix janvier deux mille dix-sept, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur convocation de Monsieur Christophe BROCHARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ANNEQUIN, BATTIER, BEL-SICAUD BEUCHAT, BROCHARD, BUISSON, BUTTIN, CECILLON, CORONT-DUCLUZEAU, COTTAZ, DEBIÉ, GUEUGUE, FOURNIER, JACQUET, MOUNIER, PACCARD, VERT

Absents : Mesdames et Messieurs DEPLAGNE, LELONG, ROSTAING

Absents excusés : Mesdames et Messieurs MONIN (a donné pouvoir à Madame JACQUET), GUICHERD (a donné pouvoir à Madame PACCARD)

Monsieur ANNEQUIN a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 15 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1- Demande de subvention pour les travaux sur la route de Ruy dans le cadre de la DETR

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal les travaux envisagés pour la sécurisation de la route de Ruy au bois de Cessieu entre le carrefour chemin du Geay et la route des Roches. Il est prévu d'élargir la route, créer des trottoirs, des passages piétons, une zone de ralentissement ; la circulation serait alternée.

Il précise que dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017, ces travaux de mise en sécurité sur une route communale peut bénéficier d'une subvention de 27 594,97 € correspondant à 20 % du montant prévisionnel des dépenses HT correspondant à 137 974,86 € soit 165 569.83 TTC.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de solliciter de la part de l'Etat une subvention à hauteur de 20 % soit d'un montant de 27 594,97 € dans le cadre de la DETR 2017 pour les travaux de sécurisation sur la route de Ruy.

Monsieur le Maire précise qu'une étude concernant l'évacuation des eaux pluviales est en cours, un chiffrage sera prochainement établi. Les travaux sur la route de Ruy devraient pouvoir commencer en novembre.

Monsieur le Maire précise qu'une réunion avec les riverains sera organisée avant le début des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- SOLLICITE de la part de l'Etat une subvention à hauteur de 20 % soit d'un montant de 27 594,97€ € dans le cadre de la DETR 2017 pour les travaux de sécurisation sur la route de Ruy.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2- Questions diverses

- Décisions

Avis de non-préemption dans le cadre de la vente suivante Consorts MIEGE à M. MATEUS et Mme LEITAO pour un bien situé 7 chemin de la Croix de Pierre

Avis de non-préemption dans le cadre de la vente suivante Mme LAUBIN à M. LARDON et Mme DEMEULEMEESTER pour un bien situé les Clos.

- Voie mode doux

Monsieur ANNQUIN explique que les travaux de la voie mode doux devraient avoir lieu en juillet, afin de perturber le moins possible la circulation de la RD 1006. Monsieur le Maire précise qu'une réunion avec les riverains sera organisée avant le début des travaux.

- Commission environnement, fleurissement et numérique

Madame BEL-SICAUD explique que la commission a entériné l'achat de matériel de désherbage mécanique qui peut être subventionné par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (entre 50% et 80%) ainsi qu'un aspirateur spécifique pour la voirie non subventionné. Le montant total des dépenses nettes hors subvention serait de l'ordre de 8000-9000€.

- CCAS

Madame BEL-SICAUD remercie les bénévoles du CCAS, les conseillers municipaux, les membres du Conseil municipal d'enfants ayant participé à la distribution des colis 2016. Elle précise que la tournée s'est bien déroulée, certaines personnes concernées par le colis ont envoyé des remerciements de manière orale ou par écrit. Il reste seulement 3 colis non distribués. Elle fait référence à l'article qui paraîtra prochainement sur le bulletin municipal.

- Projet inter-écoles de Cessieu (3 écoles) et le collège du Calloud en hommage aux victimes de l'attentat de Nice

Monsieur le Maire explique que des enseignants du collège du Calloud en collaboration avec les 3 écoles de Cessieu souhaitent monter un projet inter-écoles en soutien aux victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016. Au travers de cette action c'est surtout un hommage à Rachel ERBS, tuée lors de cet acte terroriste. Les élèves des écoles ont souhaité apporter à leur manière tout leur soutien à leurs camarades Noémie et Célian. Une demande a préalablement été faite auprès de Stéphane ERBS qui a donné son accord pour cette manifestation qui se traduirait par l'interprétation de différents chants. Les enseignants ont sollicité auprès de la commune, qui leur apporte tout son soutien, le prêt de la salle des fêtes à titre gracieux pour l'organisation de 2 soirées les 30 et 31 mars 2017, la prise en charge d'un transport pour les élèves du Calloud et l'achat de boissons pour les enfants. Une billetterie gratuite sera ouverte pour permettre à un maximum de personnes d'assister à ces soirées. Des urnes seront mises à la disposition des spectateurs qui pourront faire des dons qui seront remis à S. ERBS pour l'association "les anges de Nice".

- Vals Du Dauphiné

La prochaine élection du conseil communautaire des vals du Dauphiné aura lieu le 19 janvier à la salle équinoxe à La Tour du Pin.

Fin de séance 19h50